



**UFR CHIMIE**

Université Clermont Auvergne

## **MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES**

**Année universitaire 2024 - 2025**

# **Licence Chimie + LAS 3**

Parcours :

- \* Chimie (N2, N3)
- \* Chimie à l'interface de la Biologie (N2, N3) - LAS 3
- \* Packaging (N3)
- \* PEIP B (N2)

Conseil de Gestion : 06 septembre 2024

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : 10 septembre 2024

La Vice-Présidente  
en charge de la Formation

Françoise PEYRARD

## INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Julien CHRISTMANN**

Parcours	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Chimie (N2, N3)	Christine BONAL	christine.bonal@uca.fr
Chimie à l'interface de la Biologie (N2, N3) - LAS 3	Claude TAILLEFUMIER	claire.taillefumier@uca.fr
Packaging (N3)	Julien CHRISTMANN	julien.christmann@uca.fr
PEIP B (N2)	Julien CHRISTMANN	julien.christmann@uca.fr

Contact en scolarité : BRUGIERE Dominique, dominique.brugiere@uca.fr

amen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
<b>Assiduité aux CM</b>	Non obligatoire, peut être contrôlée par <b>appel ou</b> liste d'émargement à titre informatif
<b>Assiduité aux TD</b>	Non obligatoire, peut être contrôlée par <b>appel ou</b> liste d'émargement à titre informatif et/ou si une note d'assiduité est prévue dans les MCCC
<b>Assiduité aux TP</b>	Obligatoire et contrôlée par liste d'émargement. L'étudiant est déclaré défaillant à l'UE au-delà de 1 absence injustifiée. Les étudiants bénéficiant d'un RSE doivent suivre au minimum 50 % des TP de chaque UE
<b>Accès à la salle d'examen</b>	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 30 minutes après le début des épreuves.
<b>La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue</b>	En cas d'absence justifiée à une épreuve : <ul style="list-style-type: none"><li>• si le nombre d'épreuves est égal à 2, une épreuve de substitution est mise en place,</li><li>• si le nombre d'épreuves est supérieur ou égal à 3, il y a possibilité soit de neutraliser la note, soit de mettre en place une épreuve de substitution.</li></ul> Toute absence à une épreuve de substitution est considérée comme injustifiée. <ul style="list-style-type: none"><li>• Une note de 0 sera attribuée à tout absence injustifiée à une épreuve.</li><li>• L'étudiant est déclaré défaillant à l'UE à partir de 2 absences (justifiées ou injustifiées).</li></ul>

**Pour les LAS 3, se référer aux Informations générales et aux Règles des examens spécifiques en annexe**

Stages		
Niveau - parcours	durée minimale	calendrier/période
N3, tous parcours (UE libre stage)*	2 semaines*	fin d'année*

\*Seules les informations données dans les fiches descriptives des UE libres font foi

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24/05/2022

Le responsable de la formation joue le rôle de référent stage : Julien CHRISTMANN (julien.christmann@uca.fr)

Chimie (N3) : Christine BONAL

Chimie à l'interface de la biologie (N3) : Claude TAILLEFUMIER

Packaging (N3) : Julien CHRISTMANN

## MODALITÉS DE COMPENSATION

Niveau 2 - Parcours Chimie				
Intitulé des blocs de compensation	UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne Compense pas
<b>A et A' Majeure</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réactivité organique fonctionnelle I</li> <li>- Equilibres en solution et cinétique chimique</li> <li>- Techniques expérimentales</li> <li>- Analyses spectroscopiques et chromatographiques</li> <li>- Cristallographie</li> <li>- Analyse structurale moléculaire</li> <li>- Réactivité organique fonctionnelle II</li> <li>- Thermodynamique chimique</li> <li>- Chimie du quotidien</li> <li>- Eléments des blocs s et p : de l'élaboration à l'application</li> <li>- Transformation de groupements fonctionnels</li> </ul>	33	B/B' Mineure C/C' Transverse	
<b>B et B' Mineure</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Méthodes pratiques de synthèse organique</li> <li>- Physico-chimie des polymères</li> <li>- Matériaux et éléments métalliques : élaboration et corrosion</li> <li>- Milieux et interfaces</li> <li>- TP de chimie minérale et des éléments</li> <li>- Algorithmique et programmation scientifique</li> </ul>	18	A/A' Majeure C/C' Transverse	
<b>C et C' Transverse</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Anglais S3</li> <li>- PPP</li> <li>- Anglais S4</li> </ul>	9		A/A' Majeure B/B' Mineure

Niveau 3 - Parcours Chimie				
Intitulé des blocs de compensation	UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne Compense pas
<b>A et A' Fondamentales chimie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création de liaisons carbone-carbone</li> <li>- Synthèse multi-étapes</li> <li>- Thermodynamique des systèmes réels</li> <li>- Electrochimie</li> <li>- Symétrie moléculaire et cristalline</li> <li>- Rayons X et Matière</li> <li>- Synthèse stéréosélective et analyse-conformationnelle</li> <li>- Réactivité et propriétés des métaux de transition</li> <li>- Chimie quantique et spectroscopie</li> </ul>	30	B/B' Spé. C/C' Transverse	
<b>B et B' Spécialisation Chimie : projets et pratique expérimentale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Chimie industrielle</li> <li>- Travaux pratiques de Chimie du Solide</li> <li>- Chimie analytique avancée</li> <li>- Option : Développement et optimisation en chimie moléculaire OU Du solide réel au matériau fonctionnel OU Le médicament : de la conception à la clinique</li> <li>- Travaux pratiques de Chimie des Métaux</li> <li>- Synthèse organique expérimentale</li> <li>- Applications des spectroscopies</li> </ul>	21	A/A' Fonda. C/C' Transverse	
<b>C et C' Transverse</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Anglais S5</li> <li>- Anglais S6</li> <li>- UE libre</li> </ul>	9		A/A' Fonda. B/B' Spé.

Niveau 2 - Parcours Chimie à l'interface de la Biologie				
Intitulé des blocs de compensation	UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne Compense pas
<b>A et A' Majeure</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réactivité organique fonctionnelle I</li> <li>- Equilibres en solution et cinétique chimique</li> <li>- Techniques expérimentales</li> <li>- Analyses spectroscopiques et chromatographiques</li> <li>- Cristalochimie</li> <li>- Analyse structurale moléculaire</li> <li>- Réactivité organique fonctionnelle II</li> <li>- Thermodynamique chimique</li> <li>- Chimie du quotidien</li> <li>- Eléments des blocs</li> </ul> s et p : de l'élaboration à l'application - Transformation de groupements fonctionnels	33	B/B' Mineure C/C' Transverse	
<b>B et B' Mineure</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Microbiologie</li> <li>- Biologie moléculaires pour chimistes</li> <li>- Pharmacologie générale</li> <li>- Cellule et énergie</li> <li>- Des microorganismes d'intérêt aux pathogènes</li> </ul>	18	A/A' Majeure C/C' Transverse	
<b>C/C' Transverse</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Anglais S3</li> <li>- PPP</li> <li>- Anglais S4</li> </ul>	9		A/A' Majeure B/B' Mineure

Niveau 3 - Parcours Chimie à l'interface de la Biologie				
Intitulé des blocs de compensation	UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne Compense pas
<b>A et A' Fondamentales chimie et biologie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création de liaisons carbone-carbone</li> <li>- Synthèse multi-étapes</li> <li>- Biophysicochimie</li> <li>- Modélisation moléculaire</li> <li>- Dynamique des protéines</li> <li>- Chimie bio-organique</li> <li>- Chimie bio-inorganique</li> <li>- Biotechnologies microbiennes</li> <li>- Pharmacologie appliquée à la thérapeutique 3</li> <li>- Synthèse stéréosélective et analyse conformationnelle</li> </ul>	30	B/B' Spé. C/C' Transverse	
<b>B et B' Spécialisation CiB : projets et pratique expérimentale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Chimie industrielle</li> <li>- Synthèse organique expérimentale</li> <li>- Chimie analytique avancée</li> <li>- Option : Développement et optimisation en chimie moléculaire OU Du solide réel au matériau fonctionnel OU Le médicament : de la conception à la clinique</li> <li>- Plantes à intérêts thérapeutiques et nutritionnels</li> <li>- Méthodologie moléculaire</li> <li>- Chimie biologique expérimentale</li> </ul>	21	A/A' Fonda. C/C' Transverse	
<b>C et C' Transverse</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Anglais S5</li> <li>- Anglais S6</li> <li>- UE libre</li> </ul>	9		A/A' Fonda. B/B' Spé.

Niveau 2 - PEIP B				
Intitulé des blocs de compensation	UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne Compense pas
<b>A et A'</b> <b>Majeure</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réactivité organique fonctionnelle I</li> <li>- Equilibres en solution et cinétique chimique</li> <li>- Techniques expérimentales</li> <li>- Analyses spectroscopiques et chromatographiques</li> <li>- Analyse structurale moléculaire</li> <li>- Réactivité organique fonctionnelle II</li> <li>- Thermodynamique chimique</li> <li>- Chimie du quotidien</li> <li>- Transformation de groupements fonctionnels</li> </ul>	26	B/B' Mineure C/C' Transverse	
<b>B et B'</b> <b>Mineure</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Microbiologie</li> <li>- Biologie et génétique moléculaires - bioinformatique</li> <li>- Cycle cellulaire et différenciation</li> <li>- Cellule et énergie</li> <li>- Des microorganismes d'intérêt aux pathogènes</li> <li>- Statistiques 1</li> <li>- Projet Polytech</li> </ul>	25	A/A' Majeure C/C' Transverse	
<b>C et C'</b> <b>Transverse</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Anglais S3</li> <li>- PPP</li> <li>- Anglais S4</li> </ul>	9		A/A' Majeure B/B' Mineure

Niveau 3 - Parcours Packaging				
Intitulé des blocs de compensation	UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne Compense pas
<b>A et A'</b> <b>Fondamentales chimie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Harmonisation Chimie 1</li> <li>- Chimie industrielle</li> <li>- Chimie organique : applications et TP</li> <li>- Harmonisation Chimie 2</li> <li>- Procédés de transformation</li> <li>- Applications des matériaux au quotidien</li> <li>- Chimie analytique</li> <li>- Matériaux pour l'emballage</li> <li>- Chimie et physico-chimie des polymères</li> </ul>	27	B/B' Spé. C/C' Transverse	
<b>B et B'</b> <b>Spécialisation Packaging : projets et sciences connexes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Logiciels de conception</li> <li>- Méthodologie de projets</li> <li>- Physique et biologie pour l'emballage</li> <li>- Connaissances des géométries</li> <li>- Projets</li> <li>- Dynamique des marchés emballage</li> </ul>	24	A/A' Fonda. C/C' Transverse	
<b>C et C'</b> <b>Transverse</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Anglais S5</li> <li>- Anglais S6</li> <li>- UE libre</li> </ul>	9		A/A' Fonda. B/B' Spé.

## NIVEAU 2 - Parcours Chimie

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 39 crédits

*Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.*

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			2 <sup>de</sup> chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	Réactivité organique fonctionnelle I	3		EvC	100	2	E	1h15 + 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		Equilibres en solution et cinétique chimique	3		EvC	100	2	E	1h	1	E	1h30	1	E	1h30
		Techniques expérimentales	3		EvC	100	5	2TP +2E +A	1h	3	TP+E†+A	1h30	1	E	1h30
		Cristallochimie	3		EvC EvT	33	3 1	2E+A E	30'+45' 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		Analyses Spectroscopiques et Chromatographiques	3		EvC EvT	50	4 1	3TP+A E	- 1h30	3 1	2TP+A† E	- 1h30	1	E	1h30
	B	Physico-chimie des polymères	3		EvC EvT	50	3 1	M+O+E E	15'+30' 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		Matériaux métalliques : élaboration et corrosion	3		EvC EvT	33	2 1	2TP E	- 1h30	2 1	2 TP† E	- 1h30	1	E	1h30
		Méthodes pratiques de synthèse organique	3		EvC	100	2	M+TP	-	2	M+TP†	-	1	O	20'
	C	Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
		PPP	3		EvC	100	2	M+O	10'	2	M+O	10'	1	O	10'
			<b>30</b>												
		Réactivité organique fonctionnelle II	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30

4	A'	Analyse structurale moléculaire	3		EvT	0	1	E	1h30			1	E	1h30	
		Eléments des blocs s et p : de l'élaboration à l'application	3		EvT	0	1	E	1h30			1	E	1h30	
		Thermodynamique chimique	3		EvT	0	1	E	1h30			1	E	1h30	
		Transformation des groupements fonctionnels	3		EvT	0	1	E	2h			1	E	1h30	
	B'	Chimie du quotidien	3		EvC	100	4	TP+M	-	4	TP+M†	-	1	O	15'
		Milieus et Interfaces	3		EvC EvT	50	5 1	TP E	1h	3 1	TP† E	- 1h	1	E	1h
		TP de chimie minérale et des éléments	3		EvC	100	2	TP+O	20'	2	TP+O†	20'	1	E	1h30
	C'	Algorithmique et programmation scientifique	3		EvC	100	2	A+M	1h30	2	A+M†	1h30	1	A	1h30
		Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
			<b>30</b>												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

#### REMARQUES :

† Pour les épreuves d'évaluation continue liées à des enseignements expérimentaux de Chimie, la dispense d'assiduité n'est possible que jusqu'à concurrence de 50% des séances de TP, il est donc maintenu des épreuves d'évaluation pour les étudiants en RSE.

Sauf indication contraire, les notes d'EvC ne sont pas conservées en 2nde chance.

**Techniques expérimentales :** A = évaluation en ligne sur les aspects hygiène et sécurité.

**Cristallochimie :** A = contrôle d'assiduité (5%), E désignent deux épreuves écrites et/ou QCM (14% par épreuve).

**Analyses spectroscopiques et chromatographiques :** La note de 2nde chance prend en compte l'évaluation continue (dans les proportions de l'évaluation initiale), si la note globale de celle-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen terminal de 2nde chance. A désigne un QCM sur le cours

**Transformation de groupements fonctionnels :** Pour l'évaluation initiale : 30' de l'examen terminal évalueront les notions de TP.

**Milieus et Interfaces :** Conservation de la note de TP en 2nde chance.

**TP de chimie minérale et des éléments :** EvC = 50 % pour compte rendus de TP + 50 % O

**Algorithmique et programmation scientifique :** A = évaluation sur ordinateur (en première et deuxième chance), M = mini-projet avec rendu d'un programme

## NIVEAU 2 - Parcours Chimie à l'interface de la Biologie

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

39 crédits

*Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.*

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients affectés à l'UE)	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 <sup>de</sup> chance			
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
3	A	Réactivité organique fonctionnelle I	3		EvC	100	2	E	1h15 + 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		Equilibres en solution et cinétique chimique	3		EvC	100	2	E	1h	1	E	1h30	1	E	1h30
		Techniques expérimentales	3		EvC	100	5	2TP +2E +A	1h	3	TP+E+A	1h30	1	E	1h30
		Cristallochimie	3		EvC EvT	33	3 1	2E+A E	30'+45' 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		Analyses Spectroscopiques et Chromatographiques	3		EvC EvT	50	4 1	3TP+A E	- 1h30	3 1	2TP+A+ E	- 1h30	1	E	1h30
	B	Biologie moléculaire pour chimistes	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		Pharmacologie générale (Licence SdV)*	3		EvC EvT	50	3 1	A E	- 1h	1	E	1h	1	E	1h
		Microbiologie (Licence SdV)*	3		EvC EvT	50	≥2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	C	Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
		PPP	3		EvC	100	2	M+O	10'	2	M+O	10'	1	O	10'
		30													
		Réactivité organique fonctionnelle II	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30

4	A'	Analyse structurale moléculaire	3		EvT	0	1	E	1h30			1	E	1h30	
		Eléments des blocs s et p : de l'élaboration à l'application	3		EvT	0	1	E	1h30			1	E	1h30	
		Thermodynamique chimique	3		EvT	0	1	E	1h30			1	E	1h30	
		Transformation des groupements fonctionnels	3		EvT	0	1	E	2h			1	E	1h30	
		Chimie du quotidien	3		EvC	100	4	TP+M	-	4	TP+M†	-	1	O	15'
	B'	Cellule et énergie (Licence SdV)*	6		EvC EvT	50	2 1	E E	1h 2h	1	E	2h	1	E	2h
		Des microorganismes d'intérêt aux pathogènes (Licence SdV)*	3		EvC EvT	50	≥2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	C'	Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
			<b>30</b>												

\*Les MCCC des UE issues de la licence de Sciences de la Vie sont données à titre indicatif (en cas de différence, les MCCC de cette licence font foi).

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

#### REMARQUES :

† Pour les épreuves d'évaluation continue liées à des enseignements expérimentaux de Chimie, la dispense d'assiduité n'est possible que jusqu'à concurrence de 50% des séances de TP, il est donc maintenu des épreuves d'évaluation pour les étudiants en RSE.

Sauf indication contraire, les notes d'EvC ne sont pas conservées en 2nde chance.

**Techniques expérimentales** : A = évaluation en ligne sur les aspects hygiène et sécurité.

**Cristallochimie** : A = contrôle d'assiduité (5%), E désignent deux épreuves écrites et /ou QCM (14% par épreuve).

**Analyses spectroscopiques et chromatographiques** : La note de 2nde chance prend en compte l'évaluation continue (dans les proportions de l'évaluation initiale), si la note globale de celle-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen terminal de 2nde chance. A désigne un QCM sur le cours

**Pharmacologie générale** : A = 1 examen de TP + 2 tests en ligne, conservation des notes d'EvC en 2nde chance

**Microbiologie** : A = tests en ligne + CR TP, conservation des notes d'EvC en 2nde chance

**Transformation de groupements fonctionnels** : Pour l'évaluation initiale : 30' de l'examen terminal évalueront les notions de TP.

**Cellule et énergie** : Conservation de la note d'EvC si > ou = à 10 pour la 2nde chance avec rapport EvC/EvT: 50/50. Si EvC < à 10, EvT = 100%

**Des microorganismes d'intérêt aux pathogènes** : A= tests en ligne et en TP, conservation des notes d'EvC en seconde chance

## NIVEAU 2 - Parcours PEIP B

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 46 crédits

*Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.*

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficient s) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 <sup>nde</sup> chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	Réactivité organique fonctionnelle I	3		EvC	100	2	E	1h15 + 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		Equilibres en solution et cinétique chimique	3		EvC	100	2	E	1h	1	E	1h30	1	E	1h30
		Techniques expérimentales	3		EvC	100	5	2TP +2E +A	1h	3	TP+E <sup>+</sup> +A	1h30	1	E	1h30
		Analyses Spectroscopiques et Chromatographiques	3		EvC EvT	50	4 1	3TP+A E	- 1h30	3 1	2TP+A <sup>+</sup> E	- 1h30	1	E	1h30
	B	Biologie et génétique moléculaire - bioinformatique (Licence SdV)*	6		EvC EvT	50	3 1	E+2A E	1h+45'+1h 30 2h	2+1 1	2E+A E	1h+45'+1 h30 2h	1	E	2h
		Le cycle cellulaire et ses régulations (Licence SdV)*	3		EvC EvT	50	3 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		Microbiologie (Licence SdV)*	3		EvC EvT	50	≥2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	C	Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
		PPP	3		EvC	100	2	M+O	10'	2	M+O	10'	1	O	10'
				<b>30</b>											
		Réactivité organique fonctionnelle II	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		Analyse structurale moléculaire	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30

4	A'	Thermodynamique chimique	3		EvT	0	1	E	1h30			1	E	1h30	
		Transformation des groupements fonctionnels	3		EvT	0	1	E	2h			1	E	1h30	
		Chimie du quotidien	2		EvC	100	4	TP+M	-	4	TP+M+	-	1	O	15'
	B'	Cellule et énergie (Licence SdV)*	5		EvC EvT	50	2 1	E E	1h 2h	1	E	2h	1	E	2h
		Des microorganismes d'intérêt aux pathogènes (Licence SdV)*	3		EvC EvT	50	≥2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		Statistiques 1 (Licence SdV)*	2		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		Projet Polytech	3		EvC	100	2	M + S	30'	2	M + S	30'	1	M	-
	C'	Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
			<b>30</b>												

\*Les MCCC des UE issues de la licence de sciences de la vie sont données à titre indicatif (en cas de différence, les MCCC de cette licence font foi).

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

**REMARQUES :** Sauf indication contraire, les notes d'EvC ne sont pas conservées en 2nde chance.

† Pour les épreuves d'évaluation continue liées à des enseignements expérimentaux de Chimie, la dispense d'assiduité n'est possible que jusqu'à concurrence de 50% des séances de TP, il est donc maintenu des épreuves d'évaluation pour les étudiants en RSE.

**Techniques expérimentales :** A = évaluation en ligne sur les aspects hygiène et sécurité.

**Cristallochimie :** A = contrôle d'assiduité (5%), E désignent deux épreuves écrites et /ou QCM (14% par épreuve).

**Analyses spectroscopiques et chromatographiques :** La note de 2nde chance prend en compte l'évaluation continue (dans les proportions de l'évaluation initiale), si la note globale de celle-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen terminal de 2nde chance. A désigne un QCM sur le cours.

**Biologie et génétique moléculaire - bioinformatique :** A = évaluation en ligne Biomol/Bioinfo et H&S, conservation de la note d'EvC quelle qu'elle soit pour la 2nde chance avec rapport EvC/EvT 50/50

**Le cycle cellulaire et ses régulations :** A= CR de TP + examen en ligne + analyse de doc (en ligne), conservation des notes d'EvC en 2nde chance

**Microbiologie :** A = tests en ligne + CR TP, conservation des notes d'EvC en 2nde chance

**Transformation de groupements fonctionnels :** Pour l'évaluation initiale, 30' de l'examen terminal évalueront les notions de TP.

**Cellule et énergie :** Conservation de la note de CC si > ou = à 10 pour la seconde chance avec rapport CC/ET: 50/50. Si CC < à 10, ET = 100%

**Cellule et énergie :** Conservation de la note d'EvC si > ou = à 10 pour la 2nde chance avec rapport EvC/EvT: 50/50. Si EvC < à 10, EvT = 100%

**Des microorganismes d'intérêt aux pathogènes :** A= tests en ligne et en TP, conservation des notes d'EvC en seconde chance

## NIVEAU 3 - Parcours Chimie

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 54 crédits (hors UE libre)

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 <sup>de</sup> chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
5	A	Thermodynamique des systèmes réels	3		EvC EvT	50	5 1	TP+M E	- 1h30	3 1	TP++M E	- 1h30	1	E	1h30	
		Electrochimie	3		EvC EvT	50	2 1	M+E E	1h30 1h30	2 1	M+E E	1h30 1h30	1	E	1h30	
		Création de liaisons C-C	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30	
		Synthèse multi-étapes	3		EvC	100	3	E	2*45'+ 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	
		Symétrie moléculaire et cristalline	3		EvC	100	2	E	1h30 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	
		Rayons X et matière	3		EvC EvT	50	2 1	TP+E E	30' 1h	1	E	1h30	1	E	1h30	
	B	Chimie industrielle	3		EvC	100	3	M+O+A	20'	3	M+O+A	20'	1	M	-	
		Synthèse organique expérimentale	3		EvC	100	4	M+2A+E	-	4	M+2A+E <sup>+</sup>	-	1	E	1h30	
		Travaux pratiques de chimie du solide	3		EvC	100	3	M+2O	20'	2	M+O <sup>+</sup>	20'	1	E	1h30	
	C	Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD											
			<b>30</b>													
			Synthèse stéréosélective et analyse conformationnelle	3		EvC	100	3	E	2*45'+ 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
			Réactivité et propriétés des métaux de transition	3		EvC	100	3	2E+A	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30

6	A'	Chimie quantique et spectroscopie	6												
		EC 1 : chimie quantique		0.5	EvC	100	2	E	1h30	2	E	1h30	1	E	1h30
		EC 2 : spectroscopie		0.5	EvC	100	2	E	1h30	2	E	1h30	1	E	1h30
		Chimie analytique avancée	3		EvC	100	2	M+O	20'	2	M+O+	20'	1	O	10'
		Application des spectroscopies	3		EvC	100	2	M+E	1h30	2	M+E+	1h30	1	E	1h30
		Travaux pratiques de chimie des métaux	3		EvC	100	2	M+O	20'	2	M+O+	20'	1	E	1h30
		<b>Choix option : 1 parmi 3</b>	3												
	B'	Du solide réel au matériau fonctionnel	3		EvC	100	2	E+O	20'+2h	2	E+O	20'+2h	2	M+O	20'
		Le médicament : de la conception à la clinique	3		EvC	100	2	O	20'	2	O+	20'	1	O	20'
		Développement et optimisation en chimie moléculaire	3		EvC	100	2	M+O	20'	2	M+O+	20'	1	O	20'
		Anglais	3	Voir Annexe MCCC LANSAD											
	C'	UE libre	3	En fonction de l'UE libre choisie											
			<b>30</b>												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

*En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.*

**REMARQUES :** Sauf indication contraire, les notes d'EvC ne sont pas conservées en 2<sup>de</sup> chance.

*† Pour les épreuves d'évaluation continue liées à des enseignements expérimentaux de Chimie, la dispense d'assiduité n'est possible que jusqu'à concurrence de 50% des séances de TP, il est donc maintenu des épreuves d'évaluation pour les étudiants en RSE.*

**Thermodynamique des systèmes réels :** Conservation de la note moyenne d'EvC en 2<sup>de</sup> chance.

**Chimie industrielle :** EvC = 40% Mémoire + 40% O (20 min) + 20% A (Implication personnelle : BCU, visite d'entreprise, présentation évolution projet, assiduité). En 2<sup>de</sup> chance, l'étudiant devra présenter un nouveau projet bibliographique, individuellement.

**Synthèse organique expérimentale :** 2A = évaluation des compétences expérimentales ET test en ligne sur la sécurité (5 %)

**Réactivité et propriétés des métaux de transition :** A = assiduité

**Travaux pratiques de Chimie des Métaux :** EvC = 2 notes de comptes rendus de TP pour 30% et 20% + 50% O (20min).

**Du solide réel au matériau fonctionnel :** En 2<sup>de</sup> chance, l'étudiant devra représenter un projet individuellement

**Développement et optimisation en chimie moléculaire :** En 2<sup>de</sup> chance, l'étudiant devra représenter un projet individuellement.

### NIVEAU 3 et LAS 3 - Parcours Chimie à l'interface de la Biologie

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

51 crédits (hors UE libre)

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficient s) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 <sup>nde</sup> chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
5	A	Création de liaisons C-C	3		EvT	0	1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	
		Synthèse multi-étapes	3		EvC	100	3	E	2*45'+ 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	
		Biophysicochimie	3		EvC	100	2	E	1h	1	E	1h30	1	E	1h30	
		Modélisation moléculaire	3		EvC EvT	50	2 1	TP+A E	- 1h30	2 1	TP++A E	1h30	1	E	1h30	
		Dynamique des protéines (Licence SdV)*	3		EvC EvT	50	2 1	A E	2*15' 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	
	B	Chimie industrielle	3		EvC	100	3	M+O+A	20'	3	M+O+A	20'	1	M	-	
		Synthèse organique expérimentale	3		EvC	100	4	M+2A+E	-	4	M+2A+E+	-	1	E	1h30	
		Plantes à intérêts thérapeutiques et nutritionnels (Licence SdV)*	3		EvC EvT	50	≥2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E ou O	1h30 ou 15'	
		Méthodologie Moléculaire (Licence SdV)*	3		EvC EvT	50	2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E ou O	1h30 ou 15'	
	C	Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD											
			<b>30</b>													
			Synthèse stéréosélective et analyse conformationnelle	3		EvC	100	3	E	2*45'+ 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
			Chimie bioorganique	3		EvC	100	2	E	1h	1	E	1h30	1	E	1h30

A'	Chimie bioinorganique	3		EvC	100	3	O 2 E	- 45'	1	E	1h30	1	E	1h30	
	Biotechnologies microbiennes (licence SdV)*	3		EvC EvT	50	≥2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	
	Pharmacologie appliquée à la thérapeutique 2 (Licence SdV)**	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30	
6	Chimie analytique avancée	3		EvC	100	2	M+O	20'	2	M+O+	20'	1	O	10'	
	Chimie biologique expérimentale	3		EvC	100	2	M	-	2	M+	-	1	O	20'	
	Choix option : 1 parmi 3	3													
	B'	Du solide réel au matériau fonctionnel (option)	3		EvC	100	2	E+O	20'+2h	2	E+O	20'+2h	2	M+O	20'
	Le médicament : de la conception à la clinique (option)	3		EvC	100	2	O	20'	2	O+	20'	1	O	20'	
	Développement et optimisation en chimie moléculaire (option)	3		EvC	100	2	M+O	20'	2	M+O+	20'	1	O	20'	
C'	Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD											
	UE libre	3		En fonction de l'UE libre choisie											
		<b>30</b>													

\*Les MCCC des UE issues de la licence de sciences de la vie sont données à titre indicatif (en cas de différence, les MCCC de cette licence font foi).

\*\* Cette UE issue de la licence de sciences de la vie, parcours pharmacologie comporte un nombre de crédits et des MCCC spécifiques pour les étudiants de la licence de chimie, parcours chimie à l'interface de la biologie.

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

## REMARQUES :

† Pour les épreuves d'évaluation continue liées à des enseignements expérimentaux de Chimie, la dispense d'assiduité n'est possible que jusqu'à concurrence de 50% des séances de TP, il est donc maintenu des épreuves d'évaluation pour les étudiants en RSE.

Sauf indication contraire, les notes d'EvC ne sont pas conservées en 2nde chance.

**Chimie industrielle** : EvC = 40% Mémoire + 40% O (20 min) + 20% A (Implication personnelle : BCU, visite d'entreprise, présentation évolution projet, assiduité). En 2nde chance, l'étudiant devra présenter un nouveau projet bibliographique, individuellement.

**Synthèse organique expérimentale** : 2A = évaluation des compétences expérimentales ET test en ligne sur la sécurité (5 %)

**Modélisation moléculaire** : A = QCM sur le cours

**Dynamique des protéines** : A = tests en ligne, conservation des notes d'EvC en 2nde chance

**Plantes à intérêts thérapeutiques et nutritionnels** : A = compte-rendu(s) de TP et/ou QCM et/ou QROC

**Méthodologie moléculaire** : A = QCM et/ou QROC et/ou analyse de documents, conservation des notes d'EvC en 2nde chance

**Chimie bio-inorganique** : la répartition des notes d'EvC, est de 30 % pour l'oral (présentation sur un sujet donné) et de 70% pour les deux écrits

**Biotechnologies microbiennes** : A = fichier excel + questionnaires d'analyses de résultats, conservation des notes d'EvC en 2nde chance

**Du solide réel au matériau fonctionnel** : En 2nde chance, l'étudiant devra représenter un projet individuellement

**Développement et optimisation en chimie moléculaire** : En 2nde chance, l'étudiant devra représenter un projet individuellement.

## NIVEAU 3 - Parcours Packaging

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 54 crédits (hors UE libre)

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 <sup>nd</sup> e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
5	A	Chimie industrielle	3		EvC	100	3	M+O+A	20'	3	M+O+A	20'	1	M	-
		Harmonisation chimie 1	3		EvC	100	4	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		Harmonisation chimie 2	3		EvC	100	4	E	1h+ 3*1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		Procédés de transformation	3		EvC	100	2	O+E	15'+ 20'	1	E	1h	1	E	1h
		Chimie organique : applications et TP	3		EvC	100	3	M+O+A	30'	3	M+O+A†	30'	1	O	20'
	B	Connaissances des géométries	3		EvC	100	2	E+A	1h	2	E+A	1h	1	E	1h
		Méthodologie de projets	3		EvC	100	2	O+E	15'+20'	1	E	1h	1	E	1h
		Physique et biologie pour l'emballage	6												
		EC 1 : Physique		0.6	EvC	100	3	2E+O	2*1h+ 30'	2	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Biologie		0.4	EvC	100	4	2M+O+E	15'+45'	1	E	1h	1	E	1h
	C	Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
			<b>30</b>												
		Matériaux pour l'emballage	3		EvC	100	4	E	45'	1	E	1h30	1	E	1h30

6	A'	Chimie et physico-chimie des polymères	3		EvC	100	5	2A+2O+1E	2*20'+ 1h30	1	E	1h30	1	E ou O	1h30 ou 30'	
		Chimie analytique	3		EvC EvT	30	3 1	TP E	1h30	2 1	TP+ E	- 1h30	1	E	1h30	
		Applications des matériaux au quotidien	3		EvC EvT	50	2 1	M+O E	15' 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	
	B'	Logiciels de conception	6		EvC	100	5	2TP + 3A	-	5	2TP+3A	-	1	TP	2h	
		Projets	3		EvC	100	2	M+O	25'	2	M+O	25'	1	O	25'	
		Dynamique des marchés emballage	3		EvC	100	3	O+TP+M	30'	2	O+M	30'	1	O	1h	
	C'	Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD											
		UE libre	3		En fonction de l'UE libre choisie											
				30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

*En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.*

#### REMARQUES :

*† Pour les épreuves d'évaluation continue liées à des enseignements expérimentaux de Chimie, la dispense d'assiduité n'est possible que jusqu'à concurrence de 50% des séances de TP, il est donc maintenu des épreuves d'évaluation pour les étudiants en RSE.*

Sauf indication contraire, les notes d'EvC ne sont pas conservées en 2nde chance.

**Chimie industrielle** : EvC = 40% Mémoire + 40% O (20 min) + 20% A (Implication personnelle : BCU, visite d'entreprise, présentation évolution projet, assiduité). En 2nde chance, l'étudiant devra présenter un nouveau projet bibliographique, individuellement.

**Chimie organique : applications et TP** : A = test en ligne sur la sécurité (5 %)

**Connaissances des géométries** : A = mise en plan à préparer individuellement à l'issue des séances de cours

**UE Physique et Biologie pour l'emballage - EC Physique** : La note d'oral est conservée en 2nde chance.

**Chimie et physico-chimie des polymères** : A = réalisation d'un poster ET d'une vidéo par groupe.

**Logiciels de conception** : A = Projets individuels à réaliser sur les logiciels étudiés via un accès à distance

## INFORMATIONS GENERALES LAS ET LAS-READAPTATION

LAS 1 – LAS 2 – LAS 3 – LAS-R 2 – LAS-R 3

### ASSIDUITE AUX ENSEIGNEMENTS – REGIME SPECIAL D'ÉTUDES – ABSENCES AUX EVALUATIONS

#### ASSIDUITE AUX ENSEIGNEMENTS

Absences justifiées et injustifiées seront distinguées. Aucun étudiant ne sera déclaré défaillant pour des absences justifiées.

**UE SANTE/READAPTATION** : la présence est obligatoire en TD et en TP.

**UE DISCIPLINAIRES HORS SANTE/READAPTATION** : les règles d'assiduité s'appliquent conformément aux règles applicables dans la mention de Licence portant les enseignements.

#### REGIME SPECIAL D'ÉTUDES (RSE)

Aucun aménagement d'examen n'est possible dans les UE Santé/Réadaptation, à l'exception des étudiants en situation de handicap.

Cependant des aménagements d'études sont possibles tels que le choix d'un groupe de travaux dirigés (TD) et de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l'emploi du temps de l'étudiant.

#### ACCES A LA SALLE D'EXAMEN

**UE SANTE/READAPTATION** : aucun retard, quel qu'en soit le motif, n'est accepté. Les portes de la salle d'examen sont fermées au moment de l'ouverture des enveloppes contenant les sujets.

**UE DISCIPLINAIRES HORS SANTE/READAPTATION** : les règles d'accès à la salle d'examen s'appliquent conformément aux règles applicables dans la mention de Licence portant les enseignements.

## ABSENCES AUX EVALUATIONS

Pour toute évaluation terminale ou évaluation continue participant à l'accès aux études de santé ou paramédicales, le "Règlement des examens du PASS et du Portail Réadaptation" devra être appliqué.

### Les évaluations continues

Elles peuvent être annoncées préalablement ou pas.

Absences justifiées et injustifiées seront distinguées.

Une absence justifiée donnera droit à une épreuve de substitution. Une absence à cette épreuve comptera comme un zéro dans la moyenne.

Les justificatifs d'absence devront être communiqués dans les 48 heures suivant la séance d'enseignement. Les certificats médicaux motivant l'absence d'un étudiant à une épreuve d'évaluation continue devront être rédigés par un médecin n'ayant aucun lien familial avec l'étudiant concerné.

Une absence injustifiée à une épreuve d'évaluation continue comptera comme un zéro dans la moyenne. Au-delà de deux absences injustifiées (à partir de la 3<sup>ème</sup> absence) à des épreuves d'évaluation continue pour l'ensemble des UE au cours d'un semestre, l'étudiant sera considéré comme « Défaillant ».

### Les évaluations terminales

Une absence à une épreuve d'évaluation terminale comptera comme un zéro dans la moyenne ce qui permettra tout de même au candidat de concourir à l'accès aux études de santé ou paramédicales s'il remplit les conditions de recevabilité.

## REGLEMENT DES EXAMENS DES LAS ET LAS-READAPTATION

LAS 1 – LAS 2 – LAS 3 – LAS-R 2 – LAS-R 3

Ce règlement est élaboré pour toutes les épreuves comptant pour l'accès aux études de santé ou paramédicales.

### EVALUATIONS DES UE DISCIPLINAIRES DES LAS ET LAS-READAPTATION

Les règles d'examen des évaluations terminales ou continues s'appliquent conformément aux règles applicables dans la mention de Licence.

### EVALUATIONS TERMINALES DES UE SANTE/READAPTATION DES LAS ET LAS-READAPTATION

#### ACCES AUX SALLES ET INSTALLATION DES ETUDIANTS

- Les étudiants devront être présents devant la salle d'examen à l'heure indiquée sur les convocations.
- Les étudiants ne doivent pas pénétrer à l'intérieur de la salle d'examen avant d'y avoir été autorisés.
- Afin de lever toute suspicion de fraude, les étudiants se présentent avec des tenues permettant de contrôler leur identité et de vérifier qu'ils ne dissimulent pas d'oreillette ou de casque osseux. **Les oreilles doivent être strictement dégagées.**
- Les téléphones et autres matériels de stockage ou transmission d'information (montres connectées), ou permettant l'accès à internet sont **éteints et déposés dans les sacs**. L'usage de n'importe quelle fonction de ces matériels, y compris d'horloge, est strictement interdit et donne lieu au renseignement d'un procès-verbal de suspicion de fraude. L'heure sera portée à la connaissance des étudiants par une horloge dans la salle ou par la projection de l'heure sur un support mural.
- Avant de s'asseoir à la place qui lui a été attribuée, **l'étudiant pose son sac et ses vêtements à l'endroit indiqué par les surveillants et se munit du seul matériel de composition expressément autorisé.**

- L'étudiant n'a, sur sa table, **ni trousse, ni étui à lunettes, ni téléphone portable, ni autre document personnel**. Seuls sont autorisés le matériel ou les documents précisés par l'auteur du sujet d'examen et dont **la mention doit figurer sur les convocations et sur les sujets distribués**. Si une calculatrice peut être utilisée, mention est faite de la marque ou de la série autorisée sur le sujet. Une vérification sera effectuée avant le début de l'épreuve (ou en amont de l'épreuve et validée par un tampon à l'arrière de la calculatrice).  
L'université ne fournira pas de calculatrice. En prévision d'une panne, l'étudiant pourra apporter deux calculatrices de la ou des marques **autorisées**, mais une seule sera sur la table d'examens (l'autre pourra être déposée aux pieds de l'étudiant).
- La **vérification de l'identité des étudiants** (une pièce d'identité ou, à défaut, la carte d'étudiant\*) **est effectuée sur table** :  
**\*La pièce d'identité avec photo est OBLIGATOIRE** : sans ce document, **l'étudiant ne pourra pas être autorisé à composer**. En cas de vol, un justificatif de la plainte déposée auprès des services compétents (police ou gendarmerie) sera exigé.

Une fois installés, les étudiants mettent sur un coin de la table leur pièce d'identité : après avoir vérifié l'identité et la concordance avec le n° de table, **le surveillant note la présence (P) de l'étudiant sur la liste d'appel**.

Le numéro de table peut être différent à chaque épreuve.

## DEROULEMENT DES EPREUVES

- **Aucun retard, quel qu'en soit le motif, n'est accepté**. Les portes de la salle d'examen sont fermées au moment de l'ouverture des enveloppes contenant les sujets.
- Les étudiants ne peuvent composer que sur le matériel d'examen mis à leur disposition, y compris pour les brouillons.
- Il est demandé à l'étudiant, avant le début de l'épreuve, de renseigner chaque copie mise à sa disposition, exclusivement à l'emplacement réservé à cet effet : son nom, prénom, la discipline et la date.
- Aucun signe distinctif permettant d'identifier l'étudiant ne doit être apposé sur les copies. **Le numéro de table ne doit en aucun cas être reporté sur la copie**.
- **Les sujets ne pourront être manipulés que sur l'indication des surveillants**, une fois que tous les sujets auront été distribués. Dès que les étudiants prennent connaissance du sujet, **l'heure exacte de début de l'épreuve est portée à la connaissance des étudiants**. La durée de l'épreuve est obligatoirement respectée. Le temps de composition restant est donné régulièrement.

- Aucune sortie définitive n'est possible pendant la durée des épreuves écrites.
- Les sorties pour se rendre aux toilettes sont accordées pour une courte durée, **de manière individuelle et échelonnée** (sortie d'un étudiant à la fois). Lorsque cela est possible, les étudiants sont accompagnés par un surveillant(e) et sous réserve que leur copie et brouillons aient été remis aux surveillants préalablement à leur sortie. Aucun temps supplémentaire ne sera accordé.

### FIN DE L'ÉPREUVE :

- **La durée d'un examen doit être strictement respectée** et ne peut être ni écourtée, ni prolongée sous aucun prétexte (sauf cas de dérogation spécifique pour les étudiants présentant un handicap et bénéficiant d'une majoration de temps).
- Un étudiant n'est pas admis à continuer à composer lorsque la durée de l'épreuve est achevée et que l'annonce en a été faite. Dans le cas où il continue à composer, mention en est portée sur le procès-verbal.
- A la fin de l'épreuve, les étudiants **posent leur stylo et croisent les bras**. Ils rendent tous leur copie, même une copie blanche.
- **Lors du ramassage des copies sur table**, les étudiants **émargent la liste de présence en donnant leur copie, avant de quitter la salle**. L'étudiant qui a quitté la salle ne peut plus remettre de copie ou d'intercalaire oublié.
- Aucun étudiant ne peut rester dans la salle d'examen après avoir remis sa copie, à l'issue de l'épreuve ou entre deux épreuves.

**Un procès-verbal d'épreuve** est rédigé à l'issue de chaque épreuve, signé par le responsable de salle et les surveillants.

Il mentionne toutes les indications relatives à l'examen (année, semestre, session, date, lieu, nature de l'épreuve...), le nombre d'étudiants inscrits, le nombre d'étudiants présents, le nombre de copies recueillies et, le cas échéant, les incidents survenus lors l'épreuve.

## FRAUDE ET TENTATIVE DE FRAUDE :

- En cas de flagrant délit de fraude ou tentative de fraude, le surveillant **responsable de la salle a toute autorité pour prendre les mesures nécessaires pour faire cesser la fraude** ou la tentative de fraude sans interrompre la participation à l'épreuve du ou des étudiants. Il saisit toutes les pièces qui permettront d'établir ultérieurement la matérialité des faits.
- Le responsable de salle **consigne les faits sur le procès-verbal spécifique « Tentative de fraude »** lequel est contresigné par les autres surveillants et par l'auteur de la fraude ou de la tentative de fraude, ainsi que par des témoins éventuels. En cas de refus de l'étudiant de contresigner, mention en est portée au procès-verbal.
- Tout incident est obligatoirement porté à la connaissance du Président de Jury et du Directeur de composante.
- A la demande du Directeur de la composante, **les poursuites disciplinaires** sont engagées par le Président de l'Université qui juge de l'opportunité des poursuites et saisit le Président de la section disciplinaire.
- Indépendamment des poursuites disciplinaires, des **poursuites pénales** peuvent être engagées en cas de fraude.
- **Aucune attestation de réussite ou aucun relevé de notes définitif ne peut être délivré à un étudiant** poursuivi devant la section disciplinaire avant que la formation de jugement ait statué.
- **Toute sanction aboutissant, a minima, à la nullité de l'épreuve concernée**, le Président de l'Université saisit le Jury pour une nouvelle délibération portant sur les résultats obtenus par l'intéressé.

## EVALUATIONS CONTINUES DES UE SANTE/READAPTATION DES LAS ET LAS-READAPTATION

### ACCES AUX SALLES ET INSTALLATION DES ETUDIANTS

- Les évaluations continues ne nécessitent pas obligatoirement une convocation ou l'anonymisation des copies.
- Afin de lever toute suspicion de fraude, les étudiants se présentent avec des tenues permettant de contrôler leur identité et de vérifier qu'ils ne dissimulent pas d'oreillette ou de casque osseux. **Les oreilles doivent être strictement dégagées.**
- Les téléphones et autres matériels de stockage ou transmission d'information (montres connectées), ou permettant l'accès à internet sont **éteints et déposés dans les sacs**. L'usage de n'importe quelle fonction de ces matériels, y compris d'horloge, est strictement interdit et donne lieu au renseignement d'un procès-verbal de suspicion de fraude. L'heure sera portée à la connaissance des étudiants par une horloge dans la salle ou par la projection de l'heure sur un support mural.
- **L'étudiant pose son sac et ses vêtements à l'endroit indiqué par les surveillants et se munit du seul matériel de composition expressément autorisé.**
- L'université ne fournira pas de calculatrice.
- Une **vérification de l'identité des étudiants** (une pièce d'identité ou, à défaut, la carte d'étudiant\*\*) **est possible.**  
**Le surveillant note la présence (P) de l'étudiant sur la liste d'appel.**

### DEROULEMENT DES EPREUVES

- **Aucun retard, quel qu'en soit le motif, n'est accepté.** Les portes de la salle d'examen sont fermées au moment de la distribution des sujets.
- **Aucune sortie définitive n'est possible pendant la durée des épreuves écrites.**
- Les sorties pour se rendre aux toilettes sont accordées pour une courte durée, **de manière individuelle et échelonnée** (sortie d'un étudiant à la fois). Lorsque cela est possible, les étudiants sont accompagnés par un surveillant(e) et sous réserve que leur copie et brouillons aient été remis aux surveillants préalablement à leur sortie. Aucun temps supplémentaire ne sera accordé.

#### FIN DE L'ÉPREUVE :

- **La durée d'un examen doit être strictement respectée** et ne peut être ni écourtée, ni prolongée sous aucun prétexte (sauf cas de dérogation spécifique pour les étudiants présentant un handicap et bénéficiant d'une majoration de temps).
- Un étudiant n'est pas admis à continuer à composer lorsque la durée de l'épreuve est achevée et que l'annonce en a été faite. Dans le cas où il continue à composer, mention en est portée sur le procès-verbal.
- A la fin de l'épreuve, les étudiants **posent leur stylo et croisent les bras**. Ils rendent tous leur copie, même une copie blanche.
- **Lors du ramassage des copies sur table**, les étudiants **émargent la liste de présence en donnant leur copie, avant de quitter la salle**. L'étudiant qui a quitté la salle ne peut plus remettre de copie ou d'intercalaire oublié.

**Un procès-verbal d'épreuve** est rédigé à l'issue de chaque épreuve, signé par le responsable de salle. Il mentionne toutes les indications relatives à l'examen (année, semestre, session, date, lieu, nature de l'épreuve...), le nombre d'étudiants inscrits, le nombre d'étudiants présents, le nombre de copies recueillies et, le cas échéant, les incidents survenus lors l'épreuve.

#### FRAUDE ET TENTATIVE DE FRAUDE :

- En cas de flagrant délit de fraude ou tentative de fraude, le surveillant **responsable de la salle a toute autorité pour prendre les mesures nécessaires pour faire cesser la fraude** ou la tentative de fraude sans interrompre la participation à l'épreuve du ou des étudiants. Il saisit toutes les pièces qui permettront d'établir ultérieurement la matérialité des faits.
- Le responsable de salle **consigne les faits sur le procès-verbal spécifique « Tentative de fraude »** lequel est contresigné l'auteur de la fraude ou de la tentative de fraude, ainsi que par des témoins éventuels. En cas de refus de l'étudiant de contresigner, mention en est portée au procès-verbal.
- Tout incident est obligatoirement porté à la connaissance du Président de Jury et du Directeur de composante.

- A la demande du Directeur de la composante, **les poursuites disciplinaires** sont engagées par le Président de l'Université qui juge de l'opportunité des poursuites et saisit le Président de la section disciplinaire.
- Indépendamment des poursuites disciplinaires, des **poursuites pénales** peuvent être engagées en cas de fraude.
- **Aucune attestation de réussite ou aucun relevé de notes définitif ne peut être délivré à un étudiant** poursuivi devant la section disciplinaire avant que la formation de jugement ait statué.
- **Toute sanction aboutissant, a minima, à la nullité de l'épreuve concernée**, le Président de l'Université saisit le Jury pour une nouvelle délibération portant sur les résultats obtenus par l'intéressé.

*(Ces consignes devront être communiquées par tous moyens aux étudiants,  
dès à présent, avant les épreuves et affichées à proximité immédiate des salles d'examens).*



Ce module permet d'obtenir ou de compléter une base de connaissances commune à tous les étudiants de 1<sup>er</sup> cycle de l'UCA concernant les aspects pluridisciplinaires du Développement Durable. Selon la note obtenue, la validation du module peut également permettre d'obtenir un badge avec une reconnaissance UCA exploitable dans les CV et sur les différents réseaux professionnels.

### 1- Rappel des Objectifs :

- Donner un socle solide et partagé sur les enjeux du Développement Durable
- Aborder les notions de développement durable dans une démarche interdisciplinaire sous différentes formes de supports pédagogiques innovants.

### 2-Modalités de dispense et de validation :

- Module **entièrement en ligne** sur la plateforme Moodle
- Module obligatoire de **24 h composé de 6 axes**
- Validation de chaque axe par un test de positionnement qu'il est possible de recommencer jusqu'à obtention d'une note minimale de 12/20. La validation d'un axe ouvre l'accès à l'axe suivant. La validation des 6 axes entraîne la validation du module Développement Durable.

### 3- Configuration :

Dans la plupart des formations, ce module est intégré dans la maquette sans suppression de cours existants. Ces heures sont ajoutées en plus du volume horaire actuel ou intégrées au sein d'une UE déjà existante (ex : au sein d'une UE transversale : PPP ; MTU, O2i ; recherche documentaire...)

4-Modalités d'évaluation 2024-2025 :

Formation	Niveau d'études	Intégration dans la maquette	Conséquence sur la poursuite d'études ou la diplomation	Obtention de l'open badge
Licence DEUST	Obligatoire en N1 Obligatoire en N2 sauf si validé lors du N1	Oui en N1	Si non validé, « Ajourné en attente de validation du module DD (AJDD) »	Obtention de l'open badge niveau 1 Développement Durable si module validé avec au moins 16/20 de moyenne
	Obligatoire en N3 sauf si validé lors du N1 ou du N2		<b>Si non validé, pas de diplomation de licence / DEUG / DEUST</b>	
LAS et LAS-R	Obligatoire en N1 Si non validé en N1, doit être validé pendant le N2	Oui en N1	La non -validation du module n'empêche pas de candidater aux études de santé ou paramédicales.  Si non validé, « Ajourné en attente de validation du module DD (AJDD) »  Attention en LAS 3 ou LAS-R 3 la non validation du module n'empêche pas la candidature mais ne permet pas d'obtenir la diplomation licence.	
PASS - Portail Réadaptation	Module mis à disposition sans obligation de validation	Non	Si non validé, l'étudiant qui accède à une licence devra valider le module en N2	
BUT	Lorsque c'est possible, le module est intégré aux maquettes, sans impact pour la validation de l'année. Concernant les BUT dans lesquels le module n'a pas pu être intégré, les enseignements en ligne seront mis à disposition des étudiants tout au long de leur premier cycle de formation afin qu'ils le valident à leur convenance. Les étudiants de BUT 3 n'ayant pas encore validé le module au cours de leurs années universitaires précédentes devront le valider avant la fin de leur année de BUT 3.			

## ETUDIANTS INTERNATIONAUX

### ENSEIGNEMENTS DE LANGUES EN LICENCE

Il est proposé un renforcement en langue française aux étudiants internationaux souhaitant approfondir leurs connaissances et optimiser leurs chances de réussite en Licence.

Dans le cas où ces étudiants choisiraient cette possibilité, il en est fait mention dans leur contrat pédagogique. Pour les étudiants en parcours adapté, ce renforcement est obligatoire.

#### 1<sup>ER</sup> NIVEAU DE LICENCE

3 crédits sont attribués au semestre 2 pour les compétences linguistiques en langue étrangère.

L'enseignement de langue étrangère (généralement l'anglais) prévu dans les maquettes est substitué, pour les étudiants internationaux, par 2 enseignements de mêmes coefficients et affectés de 3 crédits au total : Langue étrangère ou Anglais et Français Langue Etrangère – FLE

Les MCCC et la durée de l'enseignement de langue étrangère restent inchangés.

Les MCCC de l'enseignement de FLE relèvent de l'évaluation continue en évaluation initiale. La 2<sup>nde</sup> chance consistera en un écrit de 2h ou un oral de 20 mn selon effectif et niveau de langue.

#### 2<sup>EME</sup> NIVEAU DE LICENCE

3 crédits par semestre sont attribués aux semestres 3 et 4 pour les compétences linguistiques en langue étrangère.

Pour chacun des deux semestres, l'enseignement de langue étrangère (généralement l'anglais) prévu dans les maquettes est substitué, pour les étudiants internationaux, par 2 enseignements de mêmes coefficients et affectés de 3 crédits au total : Langue étrangère ou Anglais et Français Langue Etrangère – FLE

Les MCCC et la durée de l'enseignement de langue étrangère restent inchangés.

Les MCCC de l'enseignement de FLE relèvent de l'évaluation continue en évaluation initiale. La 2<sup>nde</sup> chance consistera en un écrit de 2h ou un oral de 20 mn selon effectif et niveau de langue.

#### 3<sup>EME</sup> NIVEAU DE LICENCE

Les maquettes restent inchangées pour les étudiants internationaux aux semestres 5 et 6.

Il est cependant conseillé aux étudiants internationaux de choisir l'UE libre Français Langue Etrangère – FLE affectée de 3 crédits au semestre 6.



**SCLV - SERVICE COMMUN  
DES LANGUES VIVANTES**

UNIVERSITÉ  
Clermont Auvergne

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES  
ET DES COMPÉTENCES**  
**Année universitaire 2024 - 2025**

**LANSAD - LICENCES**

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 10/09/2024

La Vice-Présidente  
en charge de la Formation

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Françoise Peyrard', written over a faint circular stamp.

Françoise PEYRARD

# INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Daniel RODRIGUES**

LANSAD	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Anglais	<b>LCC/LCSH:</b> N1: Lynsey GIROIRE N2: Alison JOHNSTONE N3 Rose-Marie Farwell <b>PSSSE:</b> N1 Lynsey Giroire N2/N3 Fabienne DAUVERGNE <b>STAPS :</b> Morganne SHELFORD <b>SCIENCES:</b> N1 Stéphanie MICHEL N2/N3: Fabienne DAUVERGNE	lynsey.giroire@uca.fr alison.johnstone@uca.fr rosemary.farwell@uca.fr  lynsey.giroire@uca.fr fabienne.dauvergne@uca.fr  morganne.shelford@uca.fr  stephanie.michel@uca.fr fabienne.dauvergne@uca.fr
Autres langues	Allemand : Mme Stefanie CELEN Espagnol : M. Rocio PRADO-SANCHEZ Italien : M. Claudio CHIANCONE Néerlandais : Portugais : M. Ailton SOBRINHO Polonais : M. Piotr ROSOL Russe : Olga SHCHETINKOVA	stefanie.ceelen@uca.fr rocio.prado@uca.fr claudio.chiancone@uca.fr  ailton.pereira_rezende_sobrinho@uca.fr piotr.rosol@uca.fr olga.shchetinkova@uca.fr

Contact en scolarité :

Mme Hélène SEGAUD : helene.segaud@uca.fr

Mme Aurélie BROSE : aurelie.brosse@uca.fr

Mme Elora PRESLE : elora.presle@uca.fr

## Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EVC)

### Assiduité aux CM

#### Assiduité aux TD

Les cours de LANSAD respectent le régleme nt de la compostante d'inscription de l'étudiant

#### Assiduité aux TP

#### Accès à la salle d'examen

Les cours de LANSAD respectent le régleme nt de la compostante d'inscription de l'étudiant

#### La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue

Absence justifiée => épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations.

#### La composante ne distingue pas absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue

Épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations.  
 ML'étudiant est déclaré défaillant au-delà de 02 absence(s) injustifiée(s).

## Parcours adaptés

Si au moment de son arrivée à l'université, après son inscription administrative, un étudiant ayant reçu une réponse OUI SI dans ParcoursSup refuse les modalités du parcours adapté (réunion de rentrée, rendez-vous individuels, tutorat ou remédiation, signature du contrat pédagogique de réussite...) il sera considéré comme démissionnaire et désinscrit.

Si un étudiant en parcours adapté ayant signé un contrat pédagogique de réussite cesse de participer aux dispositifs, il sera considéré comme démissionnaire pour le parcours OUI SI et sera basculé en licence standard. Il ne pourra donc plus bénéficier de l'accompagnement personnalisé inhérent au parcours OUI SI.

Cette dernière règle s'applique également pour les absences : en cas de xx absences injustifiées aux dispositifs spécifiques, l'étudiant est réputé défaillant dans son parcours OUI SI et il n'est plus admis à le poursuivre.

## Stages

Niveau - parcours	durée minimale	calendrier/période
Non concerné		

## MODALITÉS DE COMPENSATION

Niveau 1 - Parcours X					
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
Cf. Les MCCC de la mention concernée			X		

Niveau 2 - Parcours X					
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
Cf. Les MCCC de la mention concernée	Cf. Les MCCC de la mention concernée				

Niveau 3 - Parcours X					
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
Cf. Les MCCC de la mention concernée	Cf. Les MCCC de la mention concernée				

## Licence tous niveaux

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 3 crédits

*Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.*

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 <sup>nd</sup> e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	<b>UE LANSAD ( 1 choix selon la Mention)</b>	<b>3</b>												
		<b>LANSAD Autres langues LCC/ LCSH</b>													
		LANSAD Allemand		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
		LANSAD Italien		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	O	10 min
		LANSAD Espagnol		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
		LANSAD Néerlandais		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
		LANSAD Portugais		1	EvC	100%	2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
		LANSAD Polonais		1	EvC	100%	2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
		LANSAD Russe		1	EvC	100%	2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E et/ou O	1h/15 min
		<b>LANSAD Anglais STAPS</b>													
		N2 S3		1	EvC	100%	4	O + E		4	E + O	1h/ 15 min	4	E ou O	1h/10min
		N3 S5		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	2	E ou O	1h/10 min
		<b>LANSAD Anglais SCIENCES</b>													
		N1 S1 LAS		1	EvC		2	O + E		2	E + O	45min/5min	2	E + O	45min/5min
		N2 S3		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	45 min/ 10min	2	E + O	45min/ 10 min
		N3 S5		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 5 min	2	E + O	1h/ 5 min
		<b>LANSAD Anglais LCC/LCSH</b>													
		N2 S3		1	EvC	100%	2	E + A		1	E	1h	1	E	1h
		N3 S5		1	EvC	100%	2	E + A		1	E	1h	1	E	1h
		<b>LANSAD LCC/LCSH EAD</b>													
	LANSAD Anglais LCC/ LCSH N2 S3 EAD		1	EvT		2	E + A	1h				1	E	1h	
	LANSAD Anglais LCC/ LCSH N3 S5 EAD		1	EvT		2	E + A	1h				1	E	1h	
	LANSAD Allemand EAD		1	EvT		2	E + O	1h/ 15 min				1	E	1h	
	LANSAD Espagnol EAD		1	EvT		2	E + O	1h/ 15 min				1	O	10 min	

	LANSAD Portugais EAD		1	EvT		2	E	1h			1	E	1h	
	<b>LANSAD Anglais PSSSE</b>													
	LAS 2 S3		1	EvC	100%	2	E + A		pas de RSE			1	E	1h
	N2 S3		1	EvC	100%	2	E + A		1	E	1h	1	E	1h
	N3 S5		1	EvC	100%	2	E + A		1	E	1h	1	E	1h
	<b>LANSAD Anglais PSSSE EAD</b>													
	N2 S3 EAD		1	EvT		1	0	10 min				1	O	10 min
	N3 S5 EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
	<b>LANSAD Anglais INSPE</b>													
	UE 303 Anglais		1	EvC		2	E + O		1	E	1h	1	E	1h
	UE 501 Anglais		1	EvC		2	E + A		1	E	1h30	1	E	1h30
2	<b>UE LANSAD ( 1 choix selon la Mention)</b>	<b>3</b>												
	<b>LANSAD Autres Langues LCC/ LCSH</b>													
	LANSAD Allemand		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
	LANSAD Italien		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	O	10 min
	LANSAD Espagnol		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
	LANSAD Néerlandais		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
	LANSAD Portugais		1	EvC		2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
	LANSAD Polonais		1	EvC		2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
	LANSAD Russe		1	EvC		2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E et/ou O	1h/ 15 min
	<b>LANSAD Anglais STAPS</b>													
	N1 S2		1	EvC		2	O + E		2	E + O	45min/5min	2	E + O	45min/5min
	N2 S4		1	EvC		2	O + E		2	E + O	10 min	2	E + O	8 à 10 min
	N3 S6		1	EvC		4	O + E		4	E + O	10 min	4	E + O	5 à 15 min
	<b>LANSAD Anglais SCIENCES</b>													
	N1 S2		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 5min	2	E + O	1h + 5min
	N2 S4		1	EvC		2	O		2	O + A	10min	2	A + O	10min
	N3 S6		1	EvC		2	O + E		2	O + A*	10min	2	A*+O	10min
	<b>LANSAD Anglais LCC/LCSH</b>													
	N1 S2		1	EvC		2	O + E		2	E + O	45min/ 5 min	2	E + O	45 min/ 5 min
	N2 S4		1	EvC		2	O + A		1	O	5 min	1	O	5 min
N3 S6		1	EvC		2	O + A		1	O	15 min	1	O	15 min	
<b>LANSAD LCC/LCSH EAD</b>														
LANSAD Anglais LCC/ LCSH N1 S2 EAD		1	EvT		1	0	15 min				2	E + O	45 min/ 5 min	
LANSAD Anglais LCC/ LCSH N2 S4 EAD		1	EvT		1	0	15 min				1	E	1h	

LANSAD Anglais LCC/ LCSH N3 S6 EAD		1	EvT		1	0	15 min				1	E	1h
<b>LANSAD Autres Langues LCC/ LCSH EAD</b>													
LANSAD Allemand EAD		1	EvT		2	E	1h				1	E	1h
LANSAD Espagnol EAD		1	EvT		2	E	1h				1	O	10 min
LANSAD Portugais EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
<b>LANSAD Anglais PSSSE</b>													
LAS 1 S2		1	EvC		2	O + E		pas de RSE			2	E + O	45min/7min
LAS 2 S4		1	EvC		2	O + A		pas de RSE			1	O	20 min
N1 S2		1	EvC		2	O + E		2	E + O	45min/7min	2	E + O	45min/7min
N2 S4		1	EvC		2	O + A		1	O	10 min	1	O	20 min
N3 S6		1	EvC		2	O + A		1	O	10 min	1	O	20 min
<b>LANSAD Anglais PSSSE EAD</b>													
N1 S2 EAD		1	EvT		2	M + O	10 min				2	M + O	10 min
N2 S4 EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
N3 S6 EAD		1	EvT		1	0	15 min				1	0	15 min
<b>LANSAD Anglais INSPE</b>													
UE 201 Anglais		1	EvC		2	E + O		2	E + O	1h/ 5 min	2	E + O	1h/ 5 min
UE 401 Anglais		1	EvC		2	E + O		1	O	10 min	1	O	20 min
UE 601 Anglais		1	EvC		2	O + A		1	O	20 min	1	O	20 min

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

Remarques : Les contrôles « Active English » en S5 et S6 tiennent compte de la participation en cours, le travail en groupe et la préparation régulière des devoirs

A = Divers travaux O et E au cours du semestre

A\* = Les étudiants préparent un rapport détaillé sur leur projet innovant. Ils le partagent avec leur enseignant. C'est un travail tout au long du semestre